

*Questions orales***L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE****LES PROPOS INJUSTIFIÉS DU GOUVERNEMENT QUANT À L'INTÉGRITÉ ET L'INDÉPENDANCE DE LA COUR SUPRÊME DES T.N.-O.**

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, puisque le ministre de la Justice et le premier ministre sont absents, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Je voudrais lui demander pourquoi le gouvernement a jugé nécessaire de lancer, comme le juge Morrow l'a dit, une attaque injustifiée mettant en cause l'intégrité et l'indépendance de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest?

L'hon. C. M. Drury (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je crois que le premier ministre a bien fait comprendre hier que le gouvernement du Canada n'a lancé aucune attaque injustifiée contre la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest.

M. Erik Nielsen (Yukon): Voici ma question supplémentaire. Tout ce que le premier ministre a déclaré hier, c'est qu'il discuterait l'affaire avec le ministre de la Justice. Si le gouvernement estime qu'aucune attaque injustifiée contre la Cour suprême n'a été lancée dans les Territoires du Nord-Ouest, pourquoi alors le gouvernement a-t-il fait savoir par les médias que des démarches en vue d'obtenir une interdiction de statuer devaient être entamées la veille du jour où le juge Morrow a rendu son jugement?

M. Drury: Je devrai discuter la question avec le ministre de la Justice.

* * *

L'AGRICULTURE**DEMANDE DE GARANTIE DES PRIX AUX CULTIVATEURS COMME ENCOURAGEMENT À LA PRODUCTION DES DENRÉES ALIMENTAIRES**

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, permettez-moi de poser une question au ministre de l'Agriculture. Vu les déclarations du ministre des Finances, hier et aujourd'hui, selon lesquelles nous devons absolument augmenter la production des denrées alimentaires si nous voulons contrôler l'inflation au Canada, le ministre de l'Agriculture nous dirait-il s'il a, ou si le gouvernement a en main ou sur le métier des méthodes de garantie des prix qui encourageraient les cultivateurs à projeter à long terme un accroissement de leur production?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté de l'accroissement de la production agricole au Canada non seulement avec le ministre des Finances, mais avec le gouvernement. A mon avis, certaines de nos initiatives prouvent que les cultivateurs s'efforcent de répondre à notre invitation. En outre, nous faisons notre possible pour veiller à ce que les cultivateurs fassent des bénéfices convenables, compte tenu de leurs investissements et du fait que nous leur demandons d'aider à contrôler ce phénomène terrible qu'est l'inflation.

● (1200)

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas obtenu réellement la réponse claire que je désirais. Puis-je demander au ministre s'il peut du moins nous assurer que le gouvernement abandonne ou a abandonné sa politique visant à

[M. Jamieson.]

restreindre la production, politique qu'il a pratiquée au cours des deux ou trois dernières années, et que maintenant il va au moins adopter une politique de production généralisée?

M. Whelan: Tout programme de production au Canada est un programme dont nous avons besoin ici et pour nos exportations. Je suis sûr que nos producteurs peuvent faire face au défi qui leur est présenté.

* * *

LES AÉROPORTS**PROPOSITION D'AJOURNEMENT OU D'ÉLIMINATION DE TOUTE AUGMENTATION DE TAXES D'ATTERRISSAGE POUR LES PETITS APPAREILS**

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je voudrais que le ministre se rapporte à la recommandation du comité permanent des transports et des communications relative à l'ajournement ou à l'annulation de tout projet d'augmentation des frais d'atterrissage pour les petits appareils aux aéroports relevant du ministère des Transports. Le ministre nous dirait-il quelles mesures ont été prises et ce qu'il compte faire au sujet du projet d'augmentation?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, il a été convenu au comité de reporter au 1^{er} octobre cette augmentation au lieu de l'appliquer le 1^{er} juillet, si ma mémoire est fidèle. Dans l'intervalle, nous sommes ouverts à toutes suggestions et en fait beaucoup de personnes sont venues me voir à ce sujet.

* * *

LES AFFAIRES URBAINES**LE DÉPLACEMENT DES VOIES FERRÉES DANS LE CENTRE DES VILLES—LE PROJET DE MODIFICATION DE LA LOI—LA RÉPONSE AU MAIRE DE MONCTON**

M. Charles H. Thomas (Moncton): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. En octobre dernier, le ministre, de concert avec son collègue l'ancien ministre des Transports, avait déclaré que le gouvernement pourrait modifier la loi sur les chemins de fer afin d'assurer les fonds nécessaires au déplacement des voies dans le centre des villes. Le ministre peut-il nous dire si ce projet est toujours à l'ordre du jour et quand le bill sera présenté à la Chambre?

L'hon. Ron Basford (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, le projet est toujours inscrit à l'ordre du jour, mais nous avons été retardés par quelques difficultés survenues en cours de rédaction. J'espère pouvoir le présenter le plus tôt possible.

M. Thomas (Moncton): Le ministre pourrait-il nous dire s'il a fait mieux qu'accuser réception à la demande officielle d'information sur ce projet de loi que lui a présentée le maire de Moncton il y a deux semaines?

M. Basford: Nous recevons tellement de demandes d'un grand nombre de villes que je devrai aller consulter la demande du maire de Moncton et la réponse que nous lui avons faite. Elle reprenait à peu près ce que j'ai dit,